

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Atenor finalise ses transactions signées, menant à une répartition équilibrée de 50/50 entre le résidentiel et les bureaux

Belgique, La Hulpe, 18 décembre 2024, 17h45 CET - Atenor (BSE : ATEB) confirme la clôture des transactions liées à deux grands projets de bureaux et un projet résidentiel, réduisant ainsi significativement sa dette tout en équilibrant les développements de résidentiel et de bureau au sein de son portefeuille.



Projet Lakeside (Varsovie, Pologne)

La vente de Lakeside, un immeuble de bureaux de 23.800 m² à Varsovie, a été finalisée le 12 décembre 2024, par le biais d'une transaction d'actifs. Cette transaction contribue à la réduction de la dette nette consolidée de € 62 millions au 31 décembre 2024. Un paiement supplémentaire de € 5,5 millions sera effectué dans les 18 mois.

Projet Twist (Belval, Luxembourg)

Twist, un projet à usage mixte situé à Belval, comprenant des bureaux, des unités résidentielles et des espaces commerciaux a été vendu au gouvernement luxembourgeois. Le bâtiment de bureaux de 10.100 m², qui comprend également 735 m² d'espace commercial, abrite désormais le siège de STATEC et les services de la CNPD. Cette transaction contribue à la réduction de la dette nette consolidée de € 62,5 millions au 31 décembre 2024. L'option d'achat a été exercée le 31 août 2024, avec un transfert officiel achevé le 3 octobre 2024.

Projet Au Fil des Grands Prés (Mons, Belgique)

La vente du terrain avec permis résidentiel pour 36.000 m² à Mons a été finalisée le 13 décembre 2024 et contribuera à la réduction de la dette nette consolidée de € 8,4 millions au 31 décembre 2024.

Un portefeuille bien équilibré

Suite aux ventes précédentes et à la finalisation de ces transactions, le portefeuille d'Atenor est désormais réparti de manière équilibrée entre les développements de bureaux et résidentiels. Certains projets en cours de développement étant actuellement envisagés pour une reconversion, la balance devrait encore pencher en faveur du résidentiel. Dans le même temps, la demande pour des espaces de bureaux durables reste forte, même dans un marché prudent, réaffirmant l'intérêt stratégique d'Atenor d'être présent sur ce marché du bureau.

Stéphan Sonnevile, CEO d'Atenor, commente : « Ces transactions finalisées ainsi que les précédentes ventes, démontrent l'adaptabilité d'Atenor aux besoins du marché, tout en soulignant son engagement à renforcer sa position financière, à favoriser la transformation urbaine et à réaliser des projets durables de haute qualité, tout en contribuant de manière significative à la réduction de la dette nette consolidée. »

Pour plus d'informations, veuillez contacter

Stephanie Geeraerts, Corporate Communication & Investor Relations Manager: investors@atenor.be

À propos d'Atenor :

Atenor est un développeur immobilier de premier plan, coté sur Euronext Bruxelles (ATEB). Engagé sur la voie du développement durable, Atenor applique une approche innovante à des projets mixtes (bureau, logement, commerce, équipement) qui s'inscrivent dans l'indispensable résilience urbaine. Chaque projet bénéficie, dès sa conception, de l'expertise du département Recherche et Développement de l'entreprise, Archilab. Grâce à une présence internationale et un portefeuille de projets diversifiés, Atenor vise à offrir un rendement attractif à long terme à ses investisseurs via la mise en œuvre d'un cycle de création de valeur qui débute par la reconversion de bâtiments obsolètes et de friches.

Pour en savoir plus sur Atenor et ses projets, visitez notre site web www.atenor.eu.

Clause de non-responsabilité

Ce communiqué de presse est fourni à titre d'information uniquement et ne constitue pas une recommandation d'investissement. Ce communiqué de presse est fourni "en l'état" sans aucune représentation ou garantie de quelque nature que ce soit. Bien que toutes les précautions raisonnables aient été prises pour assurer la véracité du contenu, Atenor ne garantit pas son exactitude ou son exhaustivité. Atenor ne sera pas tenue responsable de toute perte ou dommage de quelque nature que ce soit résultant de l'utilisation, de la confiance ou de l'action basée sur les informations fournies. Aucune information contenue ou mentionnée dans cette publication ne peut être considérée comme créant un droit ou une obligation. Tous les droits de propriété et intérêts liés à cette publication appartiendront à Atenor.

Ce communiqué ne vaut que pour la date de sa publication. Atenor fait référence à Atenor SA et à ses filiales.

En raison de l'emplacement du siège social d'Atenor, la langue officielle des documents d'entreprise est le français. Par conséquent, les versions néerlandaise et anglaise sont considérées comme des traductions libres.

© 2024, Atenor SA - Tous droits réservés.